

# NOIRET Jean Baptiste

Né à Catillon-sur-Sambre (Nord) le 25 mars 1894, fils de Romain Jean Baptiste NOIRET et de Marie Aurélie SERUSIER.

Marié à Barzy-en-Thiérache le 17 juillet 1920 avec CORRIER Marie Louise

Recrutement d'Avesnes, classe 1908, mais voir registre classe 1914, matricule n°545.  
Pourquoi n'a-t-il pas été recensé en 1908 ?

Signalement : Cheveux châtain foncé, yeux roux, front vertical, nez rectiligne, taille 1,66 m  
Marque particulière : cicatrice index gauche  
Cultivateur

## Guerre 14-18

Incorporé au 148<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie (R.I.) le 25.08.1914, soldat de 2<sup>ème</sup> classe.

Passé au 151<sup>ème</sup> R.I. en renfort le 08.12.1914.

A sa sortie « des classes » il rejoint volontairement ce régiment qui combat en Belgique. Jean-Baptiste NOIRET *participe à l'attaque des fortins de Hipe, Silbec et Poprine.*

Ensuite le 151<sup>e</sup> rejoint l'Argonne et Berry-au-Bac (Aisne).

Evacué le 18.09.1915, est-ce pour maladie ou pour blessure ? Son nom n'est pas inscrit dans les blessés de cette date et les jours qui précèdent<sup>1</sup>. Il rentre au dépôt du régiment le 29.10.1915.  
Il se retrouve « aux armées<sup>2</sup> » le 20 novembre 1915.

Passé au 8<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied (B.C.P.) le 29.04.1916.

Citation à l'Ordre du Bataillon, le 05.11.1916 :

*« chasseur très brave a toujours fait preuve d'un grand courage en assurant la liaison du chef de bataillon au commandant de campagne pendant les combats de la Somme »*

Cité à l'Ordre du 8<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied, le 29.04.1917 :

*« agent de liaison très courageux, a fait preuve à plusieurs reprises de beaucoup de dévouement et d'abnégation, rapportant les ordres pendant la période du 10 au 12 avril, traversant les zones particulièrement battues par l'infanterie et l'artillerie ennemies. »*

Le 14 août 1917, le 8<sup>e</sup> B.C.P. débarque à Verdun. Il s'installe dans son secteur d'attaque durant la nuit du 19 au 20. La mission à réaliser est difficile, il faut avancer de 800 à 1.000 mètres. Le 20 août à 4h.45,  *dans la demi-obscurité, c'est l'attaque, rapide et brutale. En moins d'une demi-heure, la tranchée de Judée, objectif final, est atteinte.* Les pertes humaines sont conséquentes.

*Pendant six jours, sans répit, sans sommeil, les chasseurs manient alternativement la pelle et le fusil ; malgré la fatigue ils travaillent ardemment et toutes les contre-attaques ennemies viennent tour à tour se briser devant leurs fils de fer.*

*A 4 h.45 le 26 le bataillon, dissimulé dans le ravin de Neuville<sup>3</sup>, s'élance derrière le barrage roulant d'artillerie, mais les premières vagues ont à peine franchi la crête qu'elles sont reçues par un feu extrêmement violent de mitrailleuses et d'infanterie partant d'une tranchée à contre-pente. L'attaque est enrayée et les divers éléments des vagues d'assaut, très éprouvés, s'efforcent de se regrouper et se cramponnent au sol malgré un feu meurtrier. Vers 11 heures l'assaut reprend. Les Allemands, surpris par la soudaineté de l'attaque, se rendent presque sans résistance. 400 prisonniers dont 17 officiers ont mis bas les armes.<sup>4</sup>*

<sup>1</sup> J.M.O. du 151<sup>e</sup> R.I.

<sup>2</sup> « aux armées » signifie que l'homme se trouve dans la zone des combats, autrement il est « à l'intérieur ».

<sup>3</sup> Commune de Beaumont-en-Vermandois (Meuse)

<sup>4</sup> Historique du 8<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied.

C'est pendant ces journées que Jean-Baptiste gagne sa 3<sup>e</sup> étoile.

Cité à l'Ordre du Bataillon, le 31.08.1917 :

« agent de liaison courageux et dévoué. S'est fait remarquer au cours de la période du 20 au 27 août par son entrain et son mépris du danger, portant des ordres sous de violents bombardements. »

➤ Croix de Guerre ★ ★ ★ (étoiles de bronze)

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 20 août 1919. Certificat de bonne conduite accordé.

#### Campagnes contre l'Allemagne :

Intérieur du 25 août 1914 au 7 décembre 1914

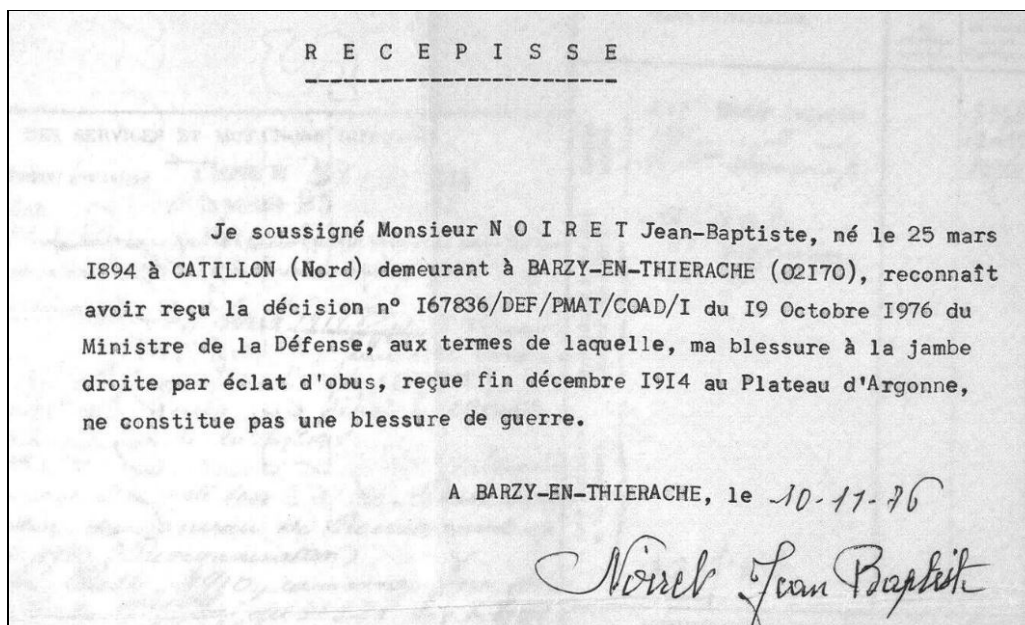
Armées du 8 décembre 1914 au 28 octobre 1915

Intérieur du 29 octobre 1915 (erreur il s'agit du 19 septembre 1915) au 19 novembre 1915

Armées du 20 novembre 1915 au 19 août 1919

#### **Après la Guerre**

➤ Médaille Militaire le 08.12.1933



La blessure à la jambe droite par éclat d'obus que Noiret Jean Baptiste déclare avoir reçue fin décembre 1914 au plateau d'Argonne n'est pas susceptible en l'état actuel du dossier d'être homologuée comme une blessure de guerre (DM n° 167836 DEF/PMAT/COAD/1 en date du 19 octobre 1976).

Noter que le J.M.O. du 151<sup>e</sup> R.I. signale que le régiment quitte la zone de combat Nord-Belgique le 02.01.1915, en prenant le train à Bailleul. Jean-Baptiste fait probablement une erreur de date qui a peut-être conduit au refus de reconnaître la validité de sa blessure.

➤ Chevalier de la Légion d'Honneur

Décret du 6 juillet 1978, date de réception 5 novembre 1978

(Voir ci-après le discours de remise de la décoration, en deux parties)

Jean-Luc CORNU (AGFH n° 655)

Le 5 novembre 1978

.....  
.....  
.....  
.....

Grâce à l'obligeance du Comité de la Pierre de Haudroy il m'est permis de vous présenter notre ancien et ami Jean Baptiste NOIRET, à qui je viens de remettre la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Ce dernier, né le 25 mai 1894 à Catillon (Nord) demeure à Barzy, près du Nouvion en Thiérache.

Du Recrutement de Valenciennes, il a été mobilisé en 1914 et affecté au 72<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Muté au 148<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en Bretagne, a été volontaire pour rejoindre le 151<sup>e</sup> R.I., après ses classes, qui se trouvait en Belgique. Participe à l'attaque des fortins de Hipe, Silbec et Poprins. A la suite de cette opération, son unité défile devant le roi des Belges: Léopold. Son régiment rejoint l'Argonne et Berry au Bac verra son unité engagée dans des combats.

Volontaire pour servir au 8<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à pied, devient mitrailleur sous les ordres du Commandant DEGRILLEAL puis passe agent de liaison. A participé à toutes les attaques de Verdun où il a terminé la guerre.

Voici brièvement résumé la campagne de NOIRET qui est concrétisée par trois citations à l'ordre du Bataillon et dont voici les textes :

Ordre n° 382 du 12 novembre 1916

Chasseur très brave, a fait preuve d'un grand courage en assurant la liaison du Chef de Bataillon au Commandant de Compagnie pendant les combats de la Somme.

Ordre n° 481 du 29 avril 1917 (Verdun)

Agent de liaison très courageux. A fait preuve à plusieurs reprises de beaucoup de dévouement et d'abnégation, rapportant des ordres pendant la période du 16 au 21 avril. Traversant des zones particulièrement battues par l'infanterie et l'artillerie ennemies.

...../.....

Ordre n°571 du 30 août 1917 (Verdun)

Agent de liaison du Commandant, courageux et dévoué. S'est fait remarquer au cours de la période du 20 au 27 août par son entraînement et son mépris du danger, portant des ordres sous de violents bombardements.

Comme je l'ai dit maintes et maintes fois, nous avons devant nous un exemple du "poilu" courageux, tenace et modeste qui, au cours de cette guerre interminable, a fait preuve des plus belles qualités de patriotisme et d'abnégation. En cette journée commémorative du 60<sup>e</sup> anniversaire du cessez le feu et de l'Armistice de 1918, il n'y avait pas de meilleure consécration pour cet ancien et en même temps un témoignage de reconnaissance et d'amitié pour nos camarades de 14-18 qui sont parmi nous.

Après cet aparté, je reviens à notre ami NOIRET. Démobilisé Noiret reprend son activité d'herbager et il s'est vu attribuer la Médaille Militaire, compte tenu de ses états de service, par décret du 8 décembre 1933.

Par décret du 6 juillet, J.O. du 9 juillet 1978, notre ancien était inscrit au tableau pour le grade de chevalier de la Légion d'Honneur, décoration que j'ai eu l'honneur et le plaisir de lui remettre à la Pierre de Haudroy.

Je le remercie de ce privilège qu'il a bien voulu m'accorder en tant que Président Départemental des Médailleurs Militaires. Je lui adresse nos plus vives félicitations pour cette promotion bien méritée. Je l'assure de toute notre amitié, en lui souhaitant de vivre longtemps parmi nous au plus grand plaisir des légionnaires et des médaillés militaires.

-----0000-----